

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.....
 Reclames.....
 Annonces anglaises.....

la ligne
 fr. 50
 fr. 40
 fr. 30

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
 14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:
 LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
 Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.
 Autres départements..... 7 fr. 14 fr.
 Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
 Quai de l'Hôpital, 18

BOURSE DE PARIS

Du 22 Septembre 1881

100 français.....	84 80	Crédit mobilier.....	772 50
100 amortissable.....	87 15	Crédit Lyonnais.....	960
100 nouveau.....	85 55	Mobilier espagnol.....	905
100 français.....	116 67	Union générale.....	1890
100 5 0/0.....	90 40	Foncière lyonnaise.....	
100 6 0/0.....		Autrichiens.....	
100 5 0/0.....		Lombards.....	343 75
100 5 0/0.....		Sarragosse.....	
100 5 0/0.....		Nord-Espagne.....	668 25
100 5 0/0.....	845	Transatlantique.....	
100 5 0/0.....	1822 50	Suez.....	2005
100 5 0/0.....	743 75	Consolidés à Londres 99 1/16	
100 5 0/0.....	1275	Panama.....	

La Situation Parlementaire

Le Parlement examine de la façon suivante la situation parlementaire :

M. le président de la République ne saurait tarder à prendre parti sur deux questions, l'une de droit constitutionnel, l'autre de pratique parlementaire. A quelle date expirent les pouvoirs de la Chambre de 1877 ? Faut-il prendre pour point de départ de son mandat le 14 ou le 28 octobre ? Voilà un premier point sur lequel les avis des juriconsultes sont partagés. On peut, en effet, soutenir, non sans quelque apparence de raison, que des élections générales ne sont pas achevées tant qu'il n'a pas été procédé à des scrutins de ballottage dans les circonscriptions où le premier tour n'a pas donné de résultat. La loi électorale a fixé le délai dans lequel cette opération du ballottage doit avoir lieu ; la période électorale n'est donc pas close après le premier, mais après le second tour de scrutin. C'est, par conséquent, la date du 28 octobre qu'il faudrait considérer comme celle de la naissance de la Chambre qui va mourir. La nouvelle Chambre ne pourrait, d'après cette interprétation, être convoquée que dans six semaines.

Ce délai trop prolongé aurait l'inconvénient d'exciter l'opinion publique, qui demande à être éclairée sur ce qui se passe en Tunisie, et qui éprouve le besoin d'être fixée sur le programme et les tendances de la nouvelle Chambre. Sans doute, il n'y a pas de péril en la demeure ; s'il fallait attendre une ou deux semaines de plus, le pays ne montrerait pas une impatience fébrile et ne songerait pas à mettre les ministres en accusation, comme le proposent certains intransigeants de la droite et de la gauche.

Mais les ministres doivent être les premiers à souhaiter d'être déchargés de la lourde responsabilité qui pèse en ce moment sur eux. Chaque jour des bataillons s'embarquent à Marseille. Chaque jour de nouvelles dépenses sont engagées en dehors des prévisions budgétaires. Il y a là une situation dont l'irrégularité préoccupe à bon droit le ministre des finances et ses collègues. Si quelqu'un a intérêt à la prompté convocation des Chambres, c'est donc le ministère.

Aussi pensons-nous qu'il ne se laissera pas arrêter par les scrupules que nous indiquons

tout à l'heure. En l'absence d'un texte formel, il lui est loisible de choisir entre deux interprétations celle qui doit abréger le plus l'inter-règne parlementaire. Ce n'est pas nous qui lui ferons un reproche de donner la parole aux mandataires du pays.

La seconde question qui doit être résolue avant l'ouverture de la session est plus délicate. Convient-il que le ministère actuellement en fonctions se présente devant les Chambres ? Doit-il donner sa démission le jour même où paraîtra le décret de convocation ? Le président de la République doit-il attendre, pour accepter cette démission, qu'un débat parlementaire ait dégagé le programme de la majorité ? Doit-il au contraire, en usant de sa prérogative, appeler, avant l'ouverture de la session, M. Gambetta ou tout autre personne à former un nouveau cabinet ?

Dans la pratique des pays constitutionnels, cette question est tranchée ordinairement par les élections, de telle manière que le chef du pouvoir exécutif n'éprouve aucun embarras. En général, les élections se font sur une question ou sur un ordre de questions, dans lesquelles le cabinet en fonctions a pris parti non moins que l'opposition.

Les candidats ont dû s'expliquer ; on sait, au lendemain des élections, qui l'a emporté, du ministère ou de l'opposition. Dans le premier cas, le ministère reste en fonctions, dans le second cas, il se retire et le chef du pouvoir exécutif appelle, pour former un nouveau cabinet, l'homme que le parti triomphant considère comme son chef.

Supposons que M. Grévy veuille, pour suivre ces précédents, interroger le sens des dernières élections. Il éprouvera quelque difficulté à résoudre le problème qui se pose. Sans doute il verra bien que la révision de la Constitution, la réforme judiciaire et deux ou trois autres questions ont été agitées pendant la période électorale.

Mais s'il s'attache à celle de ces questions qu'on présente comme la plus urgente et la plus importante, la révision de l'organisation du Sénat, il aura peine à discerner si le ministère a été battu ou victorieux. M. Jules Ferry s'est déclaré il est vrai, dans ses discours à la Chambre et hors de la Chambre, adversaire résolu de toute révision.

Toutefois, au cours de la période électorale, il a paru se résigner à une mesure qu'il trouvait dangereuse, mais qu'il n'osait plus combattre ouvertement. M. Ferry n'est donc ni battu, ni victorieux. D'autre part, M. Gambetta, qui s'est déclaré partisan, à Belleville, de la révision, l'avait combattu quelques semaines auparavant à Cahors. Il ne triomphe donc pas plus que M. Jules Ferry, au moins sur cette question de révision.

Le véritable vainqueur, nous avons le regret de le dire, ce n'est ni M. Ferry, ni M. Gambetta, c'est M. Clémenceau, qui avait posé la question devant la Chambre, avait engagé la lutte contre le cabinet et, ayant été battu, s'était promis de prendre dans les élections

une revanche que malheureusement on ne lui a pas disputée.

Sur les autres questions qui ont été soumises aux électeurs, le ministère est demeuré maître du terrain, malgré les attaques de l'extrême gauche. La logique parlementaire semble donc exiger qu'il demeure au pouvoir, qu'il se représente devant les Chambres.

Il est vrai que, dans l'ancienne Chambre, le cabinet actuel n'a jamais été considéré que comme une sorte de cabinet provisoire, formé d'éléments disparates et destiné à vivre jusqu'au jour où M. Gambetta serait prêt à prendre le pouvoir. Ce jour est-il arrivé ?

La presse entière semble le penser ; mais M. Gambetta n'a pas encore fait connaître son sentiment. Il ne repousse pas le pouvoir, mais il ne le revendique pas. Il semble se réserver, tout en se préparant au nouveau rôle qu'il doit remplir.

Dans une pareille situation, convient-il que M. Jules Grévy prenne l'initiative et mette M. Gambetta en demeure de former, avant l'ouverture de la session, un nouveau cabinet ? N'est-il pas plus correct et en même temps plus prudent d'attendre que la majorité se révèle par un premier vote à la suite d'un débat qui mette fin aux équivoques, aux incertitudes, aux tiraillements au milieu desquels sont nés, ont vécu et sont morts les précédents cabinets ? D'après ce que nous savons des habitudes d'esprit et des dispositions de M. le président de la République, il doit évidemment pencher pour cette dernière solution.

D'ailleurs, en supposant que M. Grévy fut pressé de constituer un cabinet définitif, M. Gambetta aurait-il grande hâte de prendre la tâche assez lourde et ingrate de gouverner en l'absence des Chambres et d'assumer sur lui les responsabilités qui pèsent sur le cabinet actuel ? On peut en douter.

C'est pourquoi nous croyons que, si M. Jules Ferry et ses collègues donnent leur démission avant l'ouverture de la session, ils garderont leurs portefeuilles à titre provisoire, et que les noms des nouveaux ministres ne seront pas connus avant le 17 octobre.

40 sénateurs de gauche, qui se subdivisent ainsi : 8 inscrits à l'union républicaine : — MM. Millaud, Vallier, Mathé, Demôle, Tolain, Victor Hugo, Ferrouillat, Ninard ; 24 à la gauche : — MM. Huguet, Salneuve, Guyot-Lavalina, Arago, Guillemaut, Parent, Chaumontel, Chardon, de Freycinet, Hérol, Peyrat, Foucher de Careil, Adam, Gilbert-Boucher, Ch. Brun, Pin, Claude, Claudet, George, Chardon, Ribière, Pomel, Massot.

8 au centre gauche : — MM. Mangini, Perret, Jobard, Léon Say, Fery, Dauphin, Voisins-Lavernière, Teisserenc de Bort.

Et 37 sénateurs réactionnaires, qui se répartissent ainsi : 8 bonapartistes : — MM. de Pressac, Delbreil, Poriquet, d'Alexandry, Rouland, Taillefert, Arnaud, La Roncière le Nourry.

14 légitimistes : — MM. Granier, Gaudineau, de Cornulier, Halgan, Dubrulle, de Gontaut-Biron, Monnet, de Dompierre d'Hornoy, Espinasse, de Ladmirault, Desbassayns de Richemont.

13 membres du centre droit : — MM. de la Sico-tière, de Flers, Paris, de Rosamel, de Barante, de Lestapis, Dagueneu, Cazalas, Adnet, Viellard-Migeon, Dufournet, de Talhouët, Vétillard, Caillaux, Pouyer-Quertier, Ancel, général Robert, de Raineville.

M. Claudot est démissionnaire depuis plus d'une année ; MM. Robert-Dehault, Rouland et La Roncière le Nourry sont décédés.

La série renouvelable étant en majorité républicaine, il n'est pas probable, même en tenant compte des gains assurés, que les élections de janvier 1882 modifient sensiblement la composition du Sénat.

RÉUNION DE L'EXTRÊME-GAUCHE
 La réunion de l'extrême gauche ne pouvant pas avoir lieu dans le bureau de la Chambre aura lieu chez M. Louis Blanc, rue de Rivoli.

LA MORT DE M. GARFIELD
 New-York, 22 septembre. — Le deuil le plus grand règne aux Etats-Unis depuis avant-hier. Les affaires sont suspendues ; les théâtres sont fermés. Tous les journaux sont unanimes à exprimer la douleur que cause la triste fin du président. Le train portant le corps est parti d'Elberon hier à dix heures du matin. Aussitôt arrivée à Washington, la dépouille mortelle du président a été transportée au Capitole, où elle restera exposée jusqu'à demain soir.

Sur tout le parcours une grande foule a donné des témoignages de deuil général.

Une cérémonie a eu lieu au Capitole où le corps a été déposé.

La scène a été imposante.

Le corps sera alors transporté à Cleveland où il restera exposé toute la journée du dimanche et le lundi, jusqu'au moment de l'enterrement.

De nombreux Etats ont fixé à lundi le jour de prières.

Il est probable que les affaires seront suspendues partout.

De grands préparatifs ont lieu pour les funérailles.

Une souscription a été proposée pour un monument.

On s'attend à ce que l'affection du peuple américain pour son premier magistrat se traduise par des manifestations de deuil analogues à celles qui marquent les obsèques de Lincoln.

On se souvient encore de cette cérémonie vraiment nationale, qui dura plus de huit jours.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 22 septembre.

LE RENOUELEMENT PARTIEL DU SÉNAT
 On sait que les élections sénatoriales auront lieu le premier dimanche de janvier.

La série C., qui est soumise au renouvellement, comprend 39 sénateurs de gauche et 36 de droite ; de plus, il y a lieu de procéder au remplacement de deux sénateurs, l'un de droite et l'autre de gauche qui appartiennent aux autres séries, ce qui donne un total :

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES 66

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

B. Mascarot ne voyait que trop. Cette scène, qui réalisait la plus ardente passion, lui causait un vif plaisir.

S'attaquer au bonheur d'un homme qui aime véritablement et se sait aimé est toujours périlleux. — Ainsi, demanda le placeur, c'est bien ce grand brun qui se pâme comme une carpe sur ce banc qui est l'adorateur de ta demoiselle ?

— Vous l'avez dit.

— Décidément, murmura B. Mascarot, il faut savoir au juste qui est ce gaillard-là !

Florestan prit son air le plus diplomatique, et rit d'un ton friend :

— Eh ! eh !

— Tu le connais ? interrogea vivement le placeur.

— Allons, papa Mascarot répondit le beau domestique, ne vous emportez pas, on va tout vous dire sans vous faire languir. Vous êtes un bon enfant, vous l'êtes. — Donc, avant-hier, je fumais ma pipe devant la grille de l'hôtel, quand je vois passer notre jeune coq, Dame ! il avait la crête basse ! Mais je comprends ça. Si ma connaissance tombait malade, je serais tout chose...

Bref, n'ayant rien à faire, je me dis : « Toi, je saurais qui tu es. » Et là-dessus, je me mets à le suivre, les mains dans mes poches. Il marche, il marche... moi aussi, naturellement. Enfin, il entre dans une maison. Bon ! J'entre derrière lui une minute après. Je vais droit à la portière, et lui montrant ma blague que j'avais tirée de ma poche, je lui dis : « Voici ce qui vient de perdre le jeune homme qui monte, le connaissez-vous ? » — Certainement, répond-elle, c'est l'artiste du quatrième, M. André !

— Mais cela se passait rue de La Tour-d'Auvergne, n'est-ce pas, interrompit B. Mascarot.

— Juste !... répondit le beau domestique abasourdi. Ah !... vous me faites poser, vous êtes mieux informé que moi.

Non, l'honorable placeur ne faisait pas poser Florestan.

Lui-même, il était confondu de l'étrange insistance du hasard à pousser ce jeune homme à travers ses combinaisons.

Le lendemain du jour où la cuisinière — devenue de par le jeune Gaston de Gardelu la vicomtesse Zora — lui avait parlé d'un artiste connaissant le passé de Rose et de Paul Violaine, et pouvant le raconter, il s'était mis sur ses gardes.

Tantaine était allé aux informations et était arrivé jusqu'à André.

Aujourd'hui, cet amoureux de Mlle de Mussidan, si gênant pour le présent, et qui pouvait devenir si menaçant, se trouvait être ce même André.

— Au moins, demanda B. Mascarot au beau domestique, as-tu redemandé ta blague à la concierge ?

— Ma foi, non. J'avais dit que je venais de la trouver, je la lui ai laissée. Je m'en moque ; je n'y tenais pas.

— Imprudent ! s'écria le placeur, fou !...

— Moi !... pour quoi ?

B. Mascarot hésita une minute et finit par répondre :

— Pour rien !...

La vérité, il ne pouvait pas la dire à Florestan. La vérité est qu'il était aussi mécontent que possible en songeant que cette preuve d'investigation qu'il n'avait pas ordonnées resterait entre les mains de la Poileveu.

Il faut si peu de choses pour mettre un homme habile sur la voie de l'intrigue la plus compliquée !

N'a-t-il pas suffi à Canler d'un chiffon de papier qui avait enveloppé une chandelle pour remonter jusqu'à la bande de la rue Saint-Denis.

C'est une pincée de cendre de cigare trouvée sur le marbre d'une cheminée qui a livré Corvinsi à M. Lecoq.

— Voilà, murmura-t-il, si bas que Florestan ne put l'entendre, de ces inepties qui ne se répèrent pas !

Mais il s'arrêta pour concentrer sur André toute son attention.

Le jeune peintre était revenu à lui, il s'était redressé et il causait avec une animation singulière. Il devait dire des choses très fortes, car Modeste en paraissait effrayé et levait les bras au ciel.

— Ah ! ça, maintenant repart B. Mascarot, qui est l'autre qui a un peu l'air d'un Anglais ?

— Quoi ! vous ne connaissez pas M. de Breulh-Faverlay ?

— De Breulh ! Celui qui...
 — Celui qui devait épouser Mademoiselle... précédemment.

L'honorable placeur était de ces redoutables aventuriers que rien ne déconcerte ni n'étonne, toujours prêts à tout, qu'un coup de poignard dans le dos fait à peine retourner ; cependant il ne fut pas maître d'un mouvement de terreur, et laissa échapper un effroyable juron.

— Tonnerre du ciel !... s'écria-t-il, Breulh et André sont donc amis ?...

— Ah !... pour ça, ni moi non plus, papa, vous êtes trop curieux !

Il fallait que B. Mascarot fut hors de son sang froid pour demander cela. Tout dans l'attitude de ces deux hommes décelait une grande intimité.

Modeste venait de les quitter, et ils s'éloignaient dans la direction de l'avenue de l'Impératrice se tenant familièrement par le bras.

— Je vois, reprit le placeur, que M. de Breulh se console d'avoir été congédié.

— Congédié !... lui !... Je ne vous ai donc pas dit ?... Mais, au fait, non. Eh bien c'est M. de Breulh qui a écrit pour retirer sa demande.

Cette fois B. Mascarot eut la force de garder le secret du coup terrible qui lui était porté. C'est même d'un air riant qu'après quelques questions encore il se sépara de Florestan.

Mais il était affreusement bouleversé. Après avoir cru sa partie gagnée, il la voyait, non perdue, mais compromise.

— Quoi ! grondait-il, les poings crispés par la colère, lorsque j'étais au but, la sottise passion d'un enfant m'arrêterait !... Non, cela ne sera pas !... Il faut que j'arrive. Je le trouve en travers de mon chemin... Tant pis pour lui !

XXI

Il y a longtemps que le digne docteur Hortebize a renoncé à discuter les volontés de M. Mascarot.

Baptistin ordonne, il obéit. — Cela lui donne bien moins de peine.

L'honorable placeur lui avait recommandé de ne pas perdre Paul de vue ; il ne l'avait pas abandonné une minute.

Successivement, il l'avait conduit chez M. Martin Rigal, où ils avaient dîné, bien que le banquier fut absent, puis à son cercle, puis chez lui, où il avait fini par lui faire accepter un lit.

Le corps de Lincoln devait être transporté à Springfield, dans l'Illinois, lieu de l'inhumation. On célébra d'abord à Washington un magnifique service funéraire dans le Capitole, ou palais législatif tout entier tendu de noir. Le transfert des restes mortels du président se fit, du Capitole à la gare, dans les rues littéralement couvertes de draperies de deuil, en présence de toute la population émue et recueillie.

A Philadelphie, puis à New-York et dans plusieurs villes de l'Ouest, le train funèbre — la locomotive et les voitures étaient drapées de noir — s'arrêta pour permettre d'exposer le corps à l'hôtel-de-ville. Des centaines de mille de personnes défilerent devant le cercueil.

A New York même, l'immense étendue de Broadway n'offrit à la vue qu'une suite non interrompue de draperies noires, d'inscriptions élogieuses pour Lincoln, etc.

Tout cela était spontané, il faut le noter; l'autorité n'ayant aucune part dans ces manifestations publiques.

On peut dire que Lincoln fut suivi, jusqu'à sa tombe, par tout le peuple américain.

Les témoignages de regret et d'estime qui vont être donnés à M. Garfield ne seront pas moins frappants.

L'itinéraire suivi par le cortège funèbre sera à peu près le même.

C'est dans l'Ohio, non loin de cette ferme de Mentor, où il demandait récemment encore à être transporté, que le président des Etats-Unis sera inhumé.

Les souscriptions publiques pour la famille Garfield s'élèvent, jusqu'à présent, à 190,000 dollars.

EN AFRIQUE

Paris, 22 septembre. — Un grand nombre d'hommes de la classe de 1876, appartenant aux détachements qui avaient été primitivement désignés pour faire partie des renforts destinés au corps expéditionnaire de la Tunisie ont demandé l'autorisation de rejoindre ce corps.

Le ministre de la guerre a décidé que cette autorisation leur serait accordée.

Alger, 22 septembre. — Le général Sausier, commandant du 19^e corps, s'est embarqué hier matin, à 9 heures précises, sur l'avisole *Latouche-Tréville*, à destination de Tunis.

Les dernières dépêches annoncent qu'il n'est pas toujours tombé de pluie dans la province de Constantine ni en Tunisie.

Le commencement des opérations d'ensemble, restera, comme je vous l'ai constamment télégraphié, subordonné à cette échéance météorologique.

Il est officiellement certain que l'occupation de Zaghuan a eu lieu sans que nos troupes aient eu à tirer un coup de feu.

Je puis vous fournir aujourd'hui la composition exacte des colonnes chargées d'opérer dans le sud-ouest oranais.

Colonne d'An Medrissa (général Gerder).
1 bataillon, légion étrangère.
1 — 32, 68, 139.
2 escadrons, 1^{er} chasseurs d'Afrique.
3 escadrons, 9^e chasseurs.

Colonne du Kreider (colonel Swiney).
1 bataillon, 2 zouaves, 2 tirailleurs, 81^e de ligne.
2 escadrons, 4^e chasseurs d'Afrique.

Colonne de Géryville (colonel de Négrier).
2 bataillons, légion étrangère.
1 bataillon, 2^e tirailleurs.
1 escadron, 4^e chasseurs d'Afrique.
2 escadrons, 2^e hussards.
1 escadron, 2^e spahis.

Colonne de Méchéria (général Colonieu).
2 bataillons, 2 zouaves.
1 bataillon, 2^e tirailleurs.
2 escadrons, 2^e chasseurs d'Afrique.

Colonne de Sebdaou (colonel de Pitray).
1 bataillon, 2 zouaves, 2 tirailleurs.
1 escadron, 2^e chasseurs d'Afrique.
1^{er} escadron, 2^e spahis.

Colonne de Ras-el-Ma (colonel Duchêne).
1 bataillon, légion étrangère, 17^e de ligne.
1 escadron, 2^e chasseurs d'Afrique.
1^{er} escadron du 2^e spahis.

Oran, 22 septembre. — M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie, a répondu au

général Delebecque qu'il ne pouvait point autoriser les quêtes de la Zaouia de Kergoz. Elles auraient, selon lui, de graves inconvénients.

En conséquence, on devra faire comprendre à l'Amel d'Oudja que, malgré notre désir de lui être agréable, les circonstances ne permettent pas d'accorder en ce moment cette autorisation.

L'ensemble des renseignements reçus de Tripoli, du Sud marocain et sur les Ouled Sidi Cheikh, établissent clairement que les quêtes religieuses chez les Hamyans Chafaa sont intempestives et dangereuses.

Il est impossible d'autoriser des quêtes faites pour la religion musulmane, quand c'est au nom de celle-ci qu'on nous fait la guerre, et la promenade, sur notre territoire, des quêtes maraboutistes sympathiques aux Ouled Sidi Cheikh.

Paris, 22 septembre. — Le Temps reçoit une dépêche annonçant qu'il n'a pas encore plu dans la province de Constantine.

Par conséquent, il est impossible encore de commencer les opérations.

LES ARMEMENTS

Marseille, 22 septembre. — Sont arrivés hier : un détachement du 15^e escadron du train des équipages (25 hommes et 25 mulets), venant d'Orange; le soir, à 6 h. 40, un détachement du 107^e de ligne.

Ce matin, vers 5 heures sont arrivés des détachements des 14^e et 137^e d'infanterie; de la 13^e section des commis et ouvriers militaires d'administration (25 hommes).

Ces quatre derniers détachements forment un effectif de 3 officiers et 178 hommes qui ont été embarqués dans la soirée.

M. l'abbé Chamoux a été désigné par l'évêque de Marseille pour remplir les fonctions d'aumônier auprès de la 7^e brigade de renfort. Il est parti pour Toulon, où il doit s'embarquer.

L'effectif des bataillons des 2^e et 70^e (7^e brigade) est de 16 officiers et de 500 hommes chacun; ils arriveront dans la journée.

Douai, 22 septembre. — Les 9^e et 10^e batteries du 27^e régiment d'artillerie ont reçu l'ordre de partir demain soir vendredi, à 5 h. pour Marseille.

Ces renforts sont destinés au corps expéditionnaire de la Tunisie. Ils comprennent 6 officiers, 362 sous-officiers et soldats et 33 chevaux.

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

La plupart des journaux étrangers, il faut en convenir, continuent de se montrer pessimistes au sujet des affaires de Tunisie. Voici l'opinion de quelques-uns :

Le Nord, qui examine la situation sans parti-pris d'hostilité, constate avec satisfaction que la nouvelle campagne se présente pour la France dans des conditions plus favorables depuis qu'elle s'est rapprochée de l'Angleterre et de l'Italie par la reprise des négociations commerciales, et depuis le règlement de l'indemnité des affaires espagnoles.

La Post, de Berlin (officielle), s'étend complaisamment sur les difficultés que la France aura à combattre, et suppose même qu'elle songe déjà à évacuer la Tunisie dès qu'elle aura remporté des victoires assez éclatantes pour sauver la question d'honneur.

Le Daily-News croit toujours à l'abdication prochaine du bey et à l'occupation de Tunis par l'armée française.

La Reforma assombrit à plaisir la situation pour arriver à enfermer la France dans ce dilemme : ou exterminer les Arabes, ce qui serait impossible, même avec un demi-million d'hommes, ou se retirer, ce qui serait renoncer à son rang de grande puissance et perdre toute son influence en Europe.

L'organe de M. Crispi voit dans cette alternative si menaçante pour les Français un juste châtiement de leur attitude hostile et dédaigneuse pour l'Italie dans la question tunisienne.

Enfin, le Pall Mall Gazette et le Nord critiquent vivement le ministre de la guerre à propos des opérations militaires de Tunisie, et notamment à l'occasion des circulaires contradictoires concernant la classe de 1876.

Son état hier soir était plus rassurant; ce matin, elle va tout à fait mieux. M. de Croisenois peut poser sa candidature.

Il a bien surgi un obstacle de ce côté, mais on le supprimera.

Le docteur avala une gorgée de son excellent bordeaux, fit claquer ses lèvres, et dit : — En ce cas... au mariage de ce cher marquis et de Mlle Sabine.

— Amen, répondit le doux Tantine. Autre chose : M. Paul est prié de ne pas quitter M. Hortebize. Il enverra prendre ses effets à l'hôtel où il loge et s'installera ici...

Le docteur eut une grimace si significative, que Tantine s'empressa d'ajouter : — Oh ! provisoirement. J'ai mission de louer et de meubler pour monsieur un petit appartement. Il ne peut rester en garni, c'est trop compromettant.

Paul ne dissimula pas la satisfaction que lui causait ce nouvel arrangement.

Être dans ses meubles est le commencement de la fortune.

— Eh bien ! mon brave Tantine, s'écria gaiement le docteur, maintenant que vos commissions sont faites, asseyez-vous et déjeunez.

Mais le vieux clerc secoua négativement la tête. — Bien des merci de l'honneur ! dit-il, mais j'ai déjeuné. D'ailleurs, pas une seconde à perdre. L'affaire du duc de Champloue presse terriblement, et il faut, avant d'ouvrir le feu, que je voie ce gredin de Perpignan. Je vais chez lui de ce pas.

A un signe qu'il fit, et que Paul n'aperçut pas, Hortebize se leva et accompagna le bonhomme jusque dans l'antichambre. Arrivés là : — Ne lâche toujours pas le petit, fit à demi-voix le père Tantine, je t'en débarrasserai demain... Et, tu sais, chauffe-le, prépare-le...

— Fie-toi à moi, répondit le docteur.

Informations

Paris, 22 septembre.

Actes officiels

L'Officiel de ce jour publie :
Un décret fixant au 1^{er} octobre l'ouverture du service des colis postaux en Corse.
La nomination du capitaine de frégate de Fitz-James au commandement du *Forbin*, à Toulon.

Au ministère de la guerre

Aujourd'hui, à trois heures, le général Farre, ministre de la guerre, entouré de son état-major a reçu les missions militaires allemandes et belge venues pour assister aux grandes manœuvres.

Mouvement dans l'armée

Une promotion assez importante va paraître d'ici deux ou trois jours dans l'état-major général de l'armée.

Les généraux de brigade Lhette et Carmez de Kerhué seraient promus au grade de général de division.
Parmi les généraux de brigade, on cite les colonels d'Hautefort et de Jéssé.

Le cadre de réserve

L'an prochain, près de vingt-cinq généraux de division ou de brigade vont passer dans le cadre de réserve. Signalons notamment :
En février. — Le général Ducrot, ancien commandant du 8^e corps.
En mars. — Le général Berthaut, ancien ministre de la guerre.

En juin. — Le général Appert, commandant le 17^e corps, à Toulouse.
En juillet. — Le général Lecoq, gouverneur de Paris.

En octobre. — Le général Lallemand, ancien commandant des 10^e et 15^e corps d'armée, etc.

Les traités de commerce

Les négociations entamées avec l'Espagne, le Portugal, la Suède et la Norvège, en vue du renouvellement du traité de commerce, ont, paraît-il, heureusement abouti.

Les délégués de ces diverses nations se sont entendus avec les commissaires français sur les bases des conventions nouvelles.

Ces conventions pourront être déposées sur le bureau de la Chambre des députés à la reprise des travaux parlementaires.

— Lord Lyons donnera demain un déjeuner en l'honneur des membres de la commission du traité de commerce anglo-français.

Disons, à ce propos, que M. Challemeil-Lacour, notre ambassadeur à Londres, est attendu cette semaine à Paris, pour prendre part aux travaux de cette commission.

La démission de M. Merlin

On assure que la démission de M. Merlin, comme conseiller de préfecture, ne sera pas acceptée et que l'ex-préfet de la Haute-Garonne sera révoqué par M. Constans, aussitôt qu'il sera de retour à Paris.

Le nouveau député d'Oran

M. Eugène Etienne, député d'Oran, vient de rentrer à Paris, qu'il va quitter de nouveau pour suivre M. Gambetta dans son voyage mystérieux, et lui expliquer la situation de l'Algérie, d'après des renseignements pris sur place.

Les viandes salées d'Amérique

M. le ministre du commerce, d'après *Le Havre*, à la suite d'une démarche de M. Peulevey, député, comprenant quelles graves perturbations la prohibition des lards salés d'Amérique apporte non seulement dans le commerce, mais dans l'alimentation ouvrière, se serait montré disposé à rapporter l'arrêté, après toutefois l'organisation d'un service de contrôle et de vérification.

Le ministre, toujours d'après le même journal, élaborerait en ce moment un projet de loi ayant pour objet de pourvoir aux frais que nécessitera l'installation de ce service, et qui serait présenté à la rentrée des Chambres.

La réunion des intransigeants

Nous croyons savoir que le conseil municipal de Paris, devant le refus de la questure de la Chambre de donner un local pour la réunion des intransigeants convoqués par MM. Delattre et Louis Blanc, serait décidé à fournir une salle dans le palais du Luxembourg.

Rixe sanglante

On annonce de Bordeaux qu'une rixe sanglante a eu lieu hier soir, dans les quartiers mal famés de la ville, entre quarante militaires et des souteneurs.

Deux civils ont été blessés à coups de sabre; sept militaires ont été arrêtés.

Petites nouvelles

La prorogation dans trois mois du traité de commerce actuel avec l'Angleterre a été signée hier à Paris.

— M. Roustan partira dans la soirée pour rejoindre son poste.

— Demain, le dépôt de la guerre livrera la première feuille de la carte de la Tunisie, levée par le colonel Perrier. Cette carte ne sera pas mise dans le commerce.

— Le congrès international de navigation, qui devait s'ouvrir le 15 septembre à La Haye est remis au 8 octobre.

Le gouvernement a désigné, pour le représenter à ce congrès, M. le capitaine de vaisseau Bigrel et M. le commissaire de la marine Mancel.

— Une dépêche de Saint-Pierre (Martinique), annonce que M. Hurard, candidat républicain, a été élu député.

— M. Gatineau, député de Dreux, vient de donner sa démission de membre du comité de direction politique du journal *l'Union républicaine*.

LES TRANSPORTS PAR CHEMINS DE FER

C'est hier que s'est ouvert, à Berne, dans la salle du Palais fédéral, le deuxième congrès relatif au droit international en matière de transports par chemins de fer.

Dans sa première réunion, en 1878, le congrès jeta les bases d'un accord qui devait porter sur les points suivants : détermination de la juridiction en matière de réclamations relatives aux avaries et aux retards ; — prescription de quelques formalités uniformes pour la constatation des avaries intérieures et extérieures ; — admission du principe général que le dernier expéditeur est responsable des erreurs des expéditeurs précédents, sauf le recours contre ceux-ci ; — fixation des limites de la responsabilité de l'expéditeur, du commissionnaire principal et des commissionnaires intermédiaires.

Prendant part à ce congrès :
La France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, la Hollande, la Russie.

Les délégués de la France sont :
MM. George, sénateur, conseiller maître de la cour des comptes, membre du comité consultatif des chemins de fer, et Durbach, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation des chemins de fer de l'Est. Ce dernier est attaché comme expert à la délégation, en attendant la nomination d'un second délégué non encore désigné.

Etranger

Suisse

Les prédications des jésuites

Berne, 22 septembre. — Le Conseil fédéral a infligé un blâme motivé au gouvernement fribourgeois pour avoir toléré sur son territoire la prédication de jésuites français et allemands, contrairement à la Constitution fédérale.

Le Conseil se réserve de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter les clauses de la Constitution dans le canton de Fribourg.

Angleterre

Le ministre américain à Londres

Londres, 22 septembre. — Plusieurs journalistes et reporters ont interrogé M. Lowell, le ministre américain, sur les résultats du changement du président aux Etats-Unis.

Il ne croit pas que le changement du président implique nécessairement un changement de politique, mais il préfère ne pas prononcer une opinion définie sur ce point.

Les journaux anglais

Le Times dit que des négociations sont ouvertes entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche en vue de l'exécution des régicides. La France et l'Angleterre seraient invitées de nouveau à participer à la discussion.

Le Standard dit que les autorités danoises ont été averties que les fénians et les nihilistes se préparent à envoyer d'Amérique à Copenhague des machines infernales destinées à être réexpédiées en Russie et en Angleterre.

Allemagne

L'abolition de la vaccination

Berlin, 22 septembre. — Le mouvement provoqué en Allemagne pour amener l'abolition de la vaccination obligatoire prend des proportions de plus en plus considérables.

Ayant veillé fort avant dans la nuit, M. Hortebize et son disciple s'étaient levés tard.

Cependant, vers onze heures, ils avaient terminé leur toilette et s'approprièrent à faire honneur à un excellent déjeuner, quand le domestique annonça M. Tantine.

Sur ses talons, le bonhomme parut dans la salle à manger, l'échine ployée en arc, toujours souriant et débouffant.

A la vue de ce protecteur fatal, Paul sentit tout son sang bouillir dans ses veines.

Brusquement il se dressa, rouge comme le feu, l'œil flamboyant de colère, si menaçant qu'on eût dit qu'il allait se jeter sur le vieux clerc d'huissier.

— Enfin, je vous retrouve, monsieur !... s'écria-t-il, nous avons un compte à régler !...

Le bon père Tantine semblait tomber des nues. — Un compte !... demanda-t-il.

— Oui, monsieur, oui !... Nieriez-vous que c'est grâce à vos manœuvres perfides que j'ai été accusé de vol par Mme Loupias ?

— Et après ?

— N'est-ce pas vous qui êtes venu à moi ? L'ancien clerc d'huissier haussa les épaules.

— Je suppose, répondit-il d'un ton de têtard, que M. Baptistin vous avait tout expliqué; je croyais que vous vouliez épouser Mlle Flavie... On m'avait dit que vous étiez un jeune homme rempli d'intelligence et de pénétration !...

Le docteur ne se gênait pas pour rire. Paul comprit qu'en effet, sa tardive indignation était bien ridicule, il baissa la tête, et se rassit, humilié et confus.

— Si je vous dérange, monsieur le docteur, reprit le père Tantine, c'est que je vous suis dépêché par le patron.

— Il y a du nouveau ?

— Oui et non. D'abord Mlle de Mussidan est hors de danger.

Et revenant se mettre à table, il cria :
— Mes hommages à ce cher Perpignan !...
Ce cher Perpignan, qui avait préoccupé B. Mascarot, et chez lequel se rendait le père Tantine, est fort connu à Paris. D'aucuns disent : trop connu.

De par son extrait de naissance, il s'appelle Isidore Crochetou, mais il a adopté et conservé le nom de sa ville natale.

Vers 1845, Perpignan, qui à cette heure frise la cinquantaine, eut des malheurs.

Chef des cuisines d'un restaurant à 30 sous du Palais-Royal, il fut pris en flagrant délit de tripotages avec des fournisseurs, traduit en police correctionnelle et condamné à trois ans.

Mais à quelque chose malheur est bon.
C'est pendant ces trois années de prison qu'il conçut le plan de sa grande affaire, affaire qui devint, pensait-il, l'enrichir sans dangers.

Huit jours après sa libération, il faisait imprimer et lançait son prospectus, dont voici l'exacte copie :
« MONSIEUR,

« Il n'est personne qui, en sa vie, n'ait ressenti le besoin d'un agent habile et discret à qui confier certaines investigations, délicates de leur nature et mystérieuses.

« Les créanciers dont les débiteurs se cachent, les pères qui préoccupent la conduite d'un fils prodigue, les familles désireuses de connaître les habitudes d'un de leurs membres, tous ceux, en un mot, qui voudraient faire exercer des investigations ou des recherches justifiables, peuvent s'adresser en toute sécurité à M. Perpignan, dont l'habileté comme observateur est reconnue, et dont l'honorabilité est au-dessus du soupçon.

« On traite à forfait. »

Par cette circulaire impudente, Perpignan annonçait la création d'une de ces honteuses boutiques de police privée, qui n'ont jamais servi que les passions malpropres.

Il lui fallait une spécialité, il en eut une. Il fut la providence de maris jaloux.

L'idée de l'ancien cuisinier lui réussit si merveilleusement qu'après un an d'exercice il employait jusqu'à huit de ces odieux espions que, rue de Jérusalem, on nomme fénians.

Il est vrai qu'abusant du succès il jouait un double jeu.

N'ayant même pas la probité de l'infamie, il flouait indignement ses pratiques, et sans scrupules vendait deux fois sa marchandise.

Régulièrement, quand il était chargé de suivre de « filer » une femme soupçonnée, il allait la trouver cette femme et lui tenait ce langage :

— On me promet tant si je découvre et si je dis la vérité; que m'offrez-vous pour ne livrer que des renseignements que vous me dicterez ?

C'est sur ce terrain de l'espionnage qu'à deux ou trois reprises les « hommes » de Perpignan s'étaient heurtés aux agents du plaisir.

S'il n'y eut pas confit, c'est qu'ils se firent peur mutuellement, et que par un accord tacite ils évitèrent d'exploiter les mêmes parages de cette grande forêt de Bondy qui s'appelle Paris.

Mais tandis que l'ex-chef, mal servi par d'horribles drôles, n'avait jamais réussi à pénétrer le mystère de l'agence de placement, B. Mascarot, administrateur second par ses volontaires, n'ignorait rien des affaires du directeur du bureau des renseignements.

B. Mascarot, par exemple, avait tout de suite vu que les revenus de l'espionnage privé ne pouvaient suffire aux dépenses de Perpignan.

Car Perpignan même grandement élargement la vie. Si son établissement n'est guère dispendieux, il paye en ville le loyer d'un ménage qui doit lui revenir fort cher, et il a une voiture au mois.

A suivre

CHOSSES & AUTRES

En flagrant délit

On a arrêté ces jours-ci, à Versailles, un prêtre italien surpris en flagrant délit d'adultère avec la femme d'un tonnelier, par le mari de cette dernière.

Les époux B... habitent rue de la Pompe, à Versailles. Le mari, qui est tonnelier, est occupé toute la journée et, confiant dans sa femme, il lui laisse grande liberté. Il y a environ deux ans, Mme B... fit la connaissance de l'abbé D... qui desservait à cette époque la chapelle de Sainte-Elisabeth, et bientôt des relations intimes s'établirent entre eux.

Le curé et sa maîtresse se voyaient presque tous les jours à l'insu du mari, sans que ce dernier conçût le plus léger soupçon sur la fidélité de sa femme.

Cependant les habitants du quartier, qui remarquaient les allées et venues de la dame B..., ne tardèrent pas à être au courant de l'intrigue.

Il y a une quinzaine de jours, certains propos que lui firent ses amis finirent par ouvrir les yeux au mari trompé. Il demanda des explications catégoriques et finit par apprendre toute l'étendue de son malheur. A partir de ce moment, il jura de se venger et épia sa femme.

Mardi, vers deux heures de l'après-midi, il la surprit au moment où elle entrait chez son amant, rue Montbaupain. Il la laissa pénétrer dans la maison, pria un gardien de la paix et un marchand de vin du voisinage de l'accompagner, et tous trois allèrent frapper à la porte du prêtre. On fut quelque temps avant de leur ouvrir. Enfin, l'abbé se présenta et demanda à M. B... ce qui lui procurait le plaisir de sa visite. M. B..., sans lui répondre, pénétra vivement dans l'appartement et se dirigea avec ses témoins vers la chambre à coucher, dont il ouvrit la porte d'un coup d'épaulé. Là, il trouva sa femme vêtue d'une simple chemise. Il s'élança sur elle et lui administra une forte correction; puis, lui enlevant son dernier vêtement, il fit mine de vouloir la faire soulever dans ce costume. Le gardien de la paix, témoin de cette scène s'interposa alors et la fit rabattre. Puis, il le conduisit chez le commissaire de police, qui le maintint en état d'arrestation.

L'abbé D... fut laissé en liberté; deux jours après, il fut interrogé par le commissaire de police, à qui il avoua son intimité avec Mme B...

L'histoire du journalisme

Après avoir feuilleté le livre d'Eugène Hatin, M. Aurélien Scholl consacra, dans *L'Événement*, une remarquable étude à l'histoire du journalisme.

Voici la biographie succincte de notre ancêtre, le fondateur du journal en France, Théophraste Renaudot :

Né à Loudun en 1584 (et non à Londres, affirme le grand dictionnaire de Larousse, par une regrettable erreur typographique), né à Loudun, il étudia la médecine à Paris et fut reçu docteur à Montpellier.

Après s'être fait une réputation en province, il vint à Paris et obtint le titre de médecin du roi, Richelieu, qui le connaissait en hommes, lui donna l'office de commissaire général des pauvres du royaume.

La chimie commençait à fournir à la médecine quelques curatifs nouveaux, Renaudot préconisa l'antimoine.

A cette époque, on manquait absolument de moyens de publicité. Le commerce et la politique s'en passaient l'un et l'autre. Ce qu'on voulait faire savoir au public, on le faisait crier dans les rues.

Renaudot établit, sous le nom du Bureau d'adresses et de rencontres, un office où chacun pouvait se procurer toute sorte de renseignements. C'était à la fois un bureau de placement et un Bottin verbal.

Les curieux s'y donnaient rendez-vous et y apportaient des nouvelles en venant à chercher. L'institution fut appréciée; les bureaux d'adresses se multiplièrent sous la direction du fondateur.

Renaudot, par sa maison du Coq d'Or et ses succursales, était tenu au courant de toutes les nouvelles. L'idée lui vint de les écrire et d'en faire des copies qu'il distribuait à sa clientèle.

Ce fut l'origine des nouvelles à la main.

Pour suffire à la vogue, Renaudot fit imprimer ses nouvelles. Richelieu, génie gouvernemental, comprit l'utilité d'une publication pareille devenant officielle. Le 30 mai 1631 parut la *Gazette*.

Le nom fut emprunté à une feuille de même nature qui se publiait déjà à Venise. La *Gazetta* était une petite pièce de monnaie que l'on donnait pour lire cette feuille. Les esprits satiriques contestent cette origine et prétendent que *Gazetta* vient de *Gazza*, la pie, ou la babil-larde.

La « babil-larde » eut un tel succès que Renaudot en souffrit. Comme le dit notre confrère en une jolie phrase : « La célébrité équivalait déjà à une sorte de difformité générale. »

L'envie le poursuivit jusque dans sa vie privée : on se moqua de son nez camus et on alla jusqu'à lui contester son nom. Mais Renaudot avait la riposte vive, la répartie violente. Il resta toujours au-dessus des envieux et il eut même la satisfaction d'assister à l'humiliation de ses adversaires...

La *Gazette* était un simple recueil sans discussion. Qu'aurait-on osé discuter ?

Mais l'arme était forgée, le temps devait faire le reste.

Admirons Richelieu, le premier patron du journalisme, l'arme démocratique par excellence !

Dans nos villes d'eaux

Un emprunt à la charmante chronique de Charles Monselet :

La saison d'eau touche à sa fin. A l'heure qu'il est, à Vichy, à Royat, à Luchon, à Bagnères, les malades vont faire leur visite d'adieu à leurs médecins.

C'est pour le même dialogue.
— Docteur, je pars et viens prendre congé de vous.
— Déjà ?
— J'ai fait ma saison... mes vingt-deux jours.
— Eh bien ? comment vous trouvez-vous ?
— Euh ! euh ! toujours la même chose.
— Attendez votre rentrée à Paris... le mieux se manifestera.
— Croyez-vous, docteur ?
— J'en suis sûr. Et puis, une saison ce n'est pas assez.

Vous n'obtiendrez de résultats vraiment efficaces qu'après une seconde saison. Celle-ci n'est qu'un prélude.

— Ah !
— Il serait même dangereux d'en rester là. Votre organisation a reçu une secousse qui doit avoir son écho l'an prochain.

— J'avais cependant compté sur une cure, docteur.
— Moi aussi, certainement... mais, cette cure n'eût été que factice. Je vous aurais blanchi, je ne vous aurais pas guéri.

— Eh ! eh ! blanchi, c'est déjà quelque chose.
— Revenez l'an prochain, vous dis-je. Le plus fort est fait. Et puis... ayez confiance en moi.
— M'avez-vous préparé ma petite note, docteur ?
— Je crois que oui. La voici justement.

Le malade y jette un coup d'œil et pâlit.
Le médecin s'en aperçoit et s'empresse de dire :
— Vous me permettrez de vous avoir traité en ami.

Mots de la fin

A la fin d'une dispute des plus violentes :
— Vos armes ? s'écrie l'un.
— Le chemin de fer ! répond l'autre.
Puis, il ajoute, en regardant du côté de la Bastille :
— Et, comme je suis l'offensé, je réclame le choix de la ligne !

Guibollard est devenu facétieux.
L'autre jour, au restaurant, il apostropha un garçon qui le servait avec une lenteur désespérante, et a terminé par ces mots :

— Dites donc, Alfred, vous devriez bien vous marier ?
— Pourquoi ça, monsieur Guibollard ?
— Parce que vous ne me paraissez pas fait du tout pour l'état de garçon.

L'autre jour, X... perd le meilleur de ses amis, à qui il avait maintes fois emprunté de l'argent.
Il manifeste une douleur profonde.
— Vous l'aimez donc bien ? lui demande-t-on.
— Ah ! répondit-il, larimoyant, si vous saviez tout ce que je lui dois !

Un de mes amis, qui a fait pas mal de fredaines dans son jeune temps, vient de se marier.
— J'espère, lui dit sa belle-mère, le jour de la nocce, que maintenant vous ne ferez plus de bêtises ?
— Oh ! chère maman, s'écria le nouveau marié avec vivacité, je vous promets bien que celle-ci sera la dernière !

SPECTACLES DU 23 SEPTEMBRE

Théâtre Bellecour
Aujourd'hui vendredi, 13^e représentation de la *Reine Margot*, jouée par les artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin. On commencera à 7 heures 1/2 précises.
Matinée à 1 1/2 heures.

Casino
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léona.

Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert varié.

Alcazar
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

BOURSE DE LYON	
Du 22 Septembre 1881	
Rentes	Comptant-Actions
3 0/0..... 84 70	Gaz de Lyon..... 245
4 1/2 amortissable... 87 30	Gaz de la Guillaumière... 245
5 0/0..... 90 00	Mines de la Loire..... 245
Italian..... 90 00	Montrambert..... 240
Turc..... 90 00	St-Etienne..... 240
Hongrie 6 0/0..... 82 90	Rive-de-Gier..... 71
Autriche 4 0/0..... 82 90	Société Lyonnaise..... 71
Russe 5 0/0..... 93 90	Bateaux-Omnibus..... 71
Espagne 3 0/0..... 383 75	Eaux..... 1070
Dette Egypt. unifiée... 383 75	Dombas..... 1070
Actions	Obligations
Crédit mobilier..... 1885	Ville-de-Lyon..... 90 50
Crédit mob. Espag..... 1885	Ville-de-Paris 1869..... 90 50
Crédit Lyonnais..... 1885	Ville-de-Paris 1871..... 90 50
Union générale..... 1885	Croix-Roussou..... 90 50
B. Hypothéc. France..... 1885	Lombardes-anciennes..... 202
Sec. foncière Lyonn..... 1885	Paris-Lyon-Médit..... 202
Banque Ottomane..... 1885	Lombard-Autrichienne..... 332 50
Paris-Lyon-Médit..... 1885	Loire..... 332 50
Société Autrichienne..... 1885	Saint-Etienne..... 332 50
Lombard-Vénitien..... 1885	Rhône-et-Loire 4 0/0..... 332 50
Madrid..... 1885	Nord-Espagne..... 332 50
Barcelone..... 1885	Paris-Lyon-Médit..... 332 50
Buenos-Aires..... 1885	1880..... 1880

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

Société anonyme
AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue	2 0/0
A 3 mois	3 0/0
A 6 mois	4 0/0
A 1 an	4 1/2 0/0
A deux ans et au-dessus	5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS
AVANCES SUR TITRES

Le rédacteur gérant, P. ANNEQUIN.
Lyon. — Imprimerie du République du Rhône.
18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

PERDU PARAPLUIE
Sois, poignée en corne forme pied. Le rapporter à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort sous le n° 2, 200.

A louer DE SUITE APPARTEMENT
De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser chez la concierge.

Dépôt Général
CHRONOMÉTRIE AMÉRICAINE
Suisse et Française
de Peters Sinner, 11^{me}
Boul^g Sébastopol, 84
PARIS

MONTRE métal à cylindre..... 6^{fr}
MONTRE tout argent à cylindre et 8 rubis. 14^{fr}
MONTRE tout argent à cylindre et 8 rubis. 14^{fr}
MONTRE tout argent à cylindre et 8 rubis. 20^{fr}
MONTRE tout or pour Homme ou Dame 65^{fr}
CHRONOMÈTRE Or, 150^{fr}; Arg. 100^{fr}; N° 75^{fr}
Pour repassage en second, garantie de 2 ans
et expédition franco, 3^{fr} 50 en sus.
Demander les Prix-Courants.

INJECTION BARRAJA
VRAIE INFALLIBLE
Seule et unique au monde, guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. Prix: 4 fr. — Cou's La-ayette, 115, Lyon. 1106

Le Journal des Tirages Financiers

(11^e Année)
PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE
(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Parait chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :
AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :
UN FRANC PAR AN
ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

JE guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de la Peau, de l'Estomac et des Voies urinaires les plus rebelles (de midi à 6 heures). DUMONT, méd. spécialiste, r. Rochechouart, 84, Paris — Trait. par correspondance.

VINS DU ROUSSILLON
Expédié du propriétaire au consommateur
Roussillon pur, 50 à 55 fr. l'hect. Vin de table, 42 fr. l'hect., nu, port et fut en sus, etc. — Demander prix courants, MONTAGNE, viticulteur à MAURY (Pyrénées-Orientales).

MAISON FONDÉE EN 1863
AGENCE DE PUBLICITÉ
V. FOURNIER
LYON — 14, Rue Confort — LYON

AFFICHES PEINTES SUR MUR A LYON

TARIF

Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres.....	20 fr
Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessus de cent mètres.....	5
Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres.....	15
Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie de plus de cent mètres.....	10

Les traités sont établis pour une durée de trois ans au moins

CONTRE ANÉMIE, CHLOROSE, ANQUE D'APPÉTIT
Mauvaises Digestions Convalescences prolongées, faites usage de
VIN BERTRAND

A base de Quinquina, de Café et d'Extrait de Malt
Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant des forces épuisées, soit par le travail, soit par la maladie, soit par toutes autres causes débilitantes, dissimulant parfaitement, sous un goût exquis, la saveur amère de la substance médicamenteuse qui en fait la base principale, tout en conservant ses principes actifs. Reconnu par le corps médical tout entier comme le plus efficace. — Prix de la Bouteille: 5 fr. — Expédition à partir de 2 bouteilles contre timbres ou mandat-poste de 10 fr.

Dépôt général : Pharmacie BERTRAND, rue Confort, 12, LYON
Détail dans toutes les pharmacies

50 pour 100 LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE
SE BEVERER PAR AN
Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris.

HORAIRE GENERAL DES CHEMINS DE FER

Service d'Été 1881

MATIN							SOIR										
PARIS	DÉPARTS	OMNIBUS 4,58	EXPRESS 7,10	OMNIBUS 7,35	DIRECT 9,03	MIXTE 11,10	MIXTE 11,39	RAPIDE 2,31	OMNIBUS 2,50	OMNIBUS 4,38	MIXTE 5,28	EXPRESS 7,10	DIRECT 7,22	MIXTE 8,50	EXPRESS 11,10	OMNIBUS 11,30	RAPIDE Min. 53
MARSEILLE	DÉPARTS	RAPIDE 4,16	OMNIBUS 5,32	EXPRESS 7,20	DIRECT 7,35	EXPRESS 10,05	MIXTE 10,20	MIXTE Midi 5	OMNIBUS 1 10	MIXTE 2,10	—	OMNIBUS 4,50	MIXTE 6,30	DIRECT 8	MIXTE 9,56	EXPRESS 10,43	—
GENEVE	DÉPARTS	5,45	5,55	—	7,45	9	11,45	3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
BOURBONNAIS	DÉPARTS	—	5,43	8,41	—	—	11,39	2,40	—	3,22	—	3,45	—	—	6,15	—	11
BESANÇON	DÉPARTS	—	5,55	—	9	—	11,45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GRENOBLE	DÉPARTS	5	—	7,10	—	11,55	—	4,39	—	—	6,16	—	—	9,15	—	11	—
CHAMBERY	DÉPARTS	5,45	—	5,55	9	—	11,45	—	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
MONTBRISON (St-Paul)	DÉPARTS	5,15	6,05	7,05 Charbonn.	8,40	11	—	12,12	2,10 Charbonn.	3,33	4,58	6	—	6,52	—	—	—
ST-ETIENNE	DÉPARTS	5,11	—	7,30	—	11,43	—	—	1,44	—	3,45	—	5,55	—	7,01	—	11
LES DOMBES	DÉPARTS	6,06	—	—	6,55	—	10,21	—	—	1,40	—	—	5,35	—	—	—	—